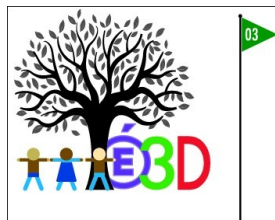


ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE D'APPLICATION LES BOUSSICATS



Directrice
Mme LEVALET Mylène

Téléphone
03 86 51 26 19
03 86 52 38 13

Courriel
0890398Z@ac-dijon.fr

Adresse
26 RUE THÉODORE DE BEZE
15 BIS, RUE PIERRE ET MARIE CURIE
89000 AUXERRE

Procès-verbal du premier conseil d'école

LUNDI 14 NOVEMBRE 2022
18h

MEMBRES PRÉSENTS

Membres de l'équipe pédagogique

Mmes Bouron, Bouveau, Carlot, Dandoit, Gomez, Goult, Pénéla, Renouard, Schaller, Scherperel, Vourey.

Messieurs Amiard et Noirot.

Mme Marguet, directrice de l'école par interim.

Représentants de parents d'élèves

Mmes Duchet, El Mehdi, Hakem Angot, Leeuws, Ozer et Restelli.

M. Philippon.

Représentants de la Mairie

Mme Miredin, élue à la Ville d'Auxerre

M. Marmagne, adjoint au maire d'Auxerre, chargé du temps de l'enfant

INVITÉES

Mme Jacquemard, directrice du Centre de Loisirs des Brichères

Mme Kifle, agent de restauration à la cantine de l'école.

ABSENTS EXCUSÉS

Mme Deschepper, inspectrice de l'éducation nationale

Mmes Gueniffey et Bonnin, membres du RASED des Rosoirs

Mmes Chatelain, Gousrire, Mostaert, Ngot, représentantes de parents d'élèves

M. Guérin, représentant de parents d'élèves

1) Présentation et installation du nouveau conseil d'école

Les membres du conseil d'école sont présentés.

Les représentants de la collectivité

La Ville d'Auxerre est représentée par Mme Miredin, élue au conseil municipal et habitante du quartier des Boussicats et par M. Marmagne chargé le temps de l'enfant.

Mme Jacquemard a été invitée à participer à ce premier conseil pour présenter sa mission.

Les représentants de parents d'élèves

Les élections des représentants de parents d'élèves se sont déroulées le vendredi 7 octobre. Suite à la validation du conseil d'école en 2021/2022, le vote s'est déroulé uniquement par correspondance. Une seule liste de 12 personnes était constituée.

Les chiffres de l'élection 2022:

356 inscrits sur liste électorale

154 votants (soit 43,65% de participation)

117 suffrages exprimés / 37 votes nuls

Les 12 candidats présents sur la liste ont été élus (10 titulaires et 4 suppléants) :

Mme HAKEM ANGOT Mélanie

Mme CHATELAIN Gaëlle

Mme DUCHET Claire

M. GUÉRIN Florent

Mme MOSTAERT Sylvie

M. PHILIPPON Christophe

Mme NGOT Christiane

Mme ORER Béatrice

Mme EL MEHDI Zahra

Mme LEEUWS Sandrine

Mme GOUSRIRE Rabab

Mme RESTELLI Géraldine

La directrice fait part de sa satisfaction d'avoir reçu 12 candidatures cette année, dont un certain nombre de nouveaux parents. Cela montre leur intérêt pour l'école.

À l'issue des élections, les représentants se sont rencontrés pour faire la synthèse des questions et l'ont soumise à la directrice en amont du conseil.

L'école et l'équipe pédagogique

L'école des Boussicats est une école d'application qui compte 10 classes, réparties sur deux sites. La directrice est actuellement en arrêt et Mme Marguet assure l'interim de direction jusqu'à son retour. Quatre enseignants de l'école, assurent des missions de formation (PEMF = professeur des écoles maître formateur). Dans ce cadre, ils sont en charge du suivi de professeurs des écoles stagiaires (qui sont régulièrement accueillis dans les classes) et prennent part à la formation initiale et continue. Pour cela, ils bénéficient d'un temps de décharge. En tout, 14 enseignants exercent sur l'école.

Mme Marguet, directrice de l'école par intérim depuis la fin septembre 2022, reprend la répartition de son temps sur les deux sites, comme le faisait Mme Levalet.

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Théodore de Bèze	Pierre et Marie Curie	Théodore de Bèze	Pierre et Marie Curie

Elle rappelle les différentes possibilités pour la contacter :

- par téléphone pour signaler une absence ou donner une information (en laissant un message sur la boîte vocale):

P. & M. Curie : 03 86 52 38 13

- sur le téléphone portable pour la joindre directement :
06 71 38 27 07
- par mail : 0890398Z@ac-dijon.fr

L'équipe pédagogique compte également :

- les membres du RASED : Mme Bonnin, enseignante spécialisée à dominante rééducative et Mme Gueniffey, enseignante spécialisée à dominante pédagogique
- 5 AESH (Accompagnant d'Élève en Situation de Handicap) : Mmes Florant, Michaut, Perchiot, Perrier-Cornet et Kuentz. A ce jour, l'ensemble des besoins en accompagnement des élèves sont couverts.

2) La rentrée scolaire à l'école des Boussicats

Les effectifs et la répartition des élèves

227 élèves étaient attendus à la rentrée 2022.
14 nouvelles inscriptions ont été enregistrées.
7 radiations ont été demandées.
L'école compte à ce jour 234 élèves.

À la rentrée prochaine, suite au départ de 57 CM2 et à l'arrivée de 47 élèves en CP, l'école devrait accueillir 224 élèves.

Organisation pédagogique et répartition des élèves

La répartition des classes sur les deux sites de l'école est semblable à celle qui existe depuis la rentrée 2020. On observe actuellement des effectifs chargés en cycle 2 et en cycle 3. Les prévisions 2023/2024 annoncent une baisse des effectifs en cycle 3 : départ de 57 futurs 6èmes / arrivée de 34 futurs CM1 sur Théodore de Bèze.

Sur le site Pierre et Marie Curie - 6 classes de cycle 2 - 139 élèves

24 CP - Mme Bouveau
23 CP - M. Amiard / Mme Goult
25 CE1 - Mme Bouron (rempl. Mme Marguet)
25 CE1 - Mme Carlot (rempl. Mme Barbé)
20 CE1/CE2 - Mme Schaller / Mme Dandoit
22 CE2 - Mme Scherperel / Mme Goult

Sur le site Théodore de Bèze - 4 classes de cycle 3 - 95 élèves

25 CM1 - Mme Renouard
21 CM1/CM2 - Mme Pénéla
25 CM2 - Mme Gomez / Mme Vourey
24 CM2 - M. Noirot / Mme Vourey

Le bilan de la rentrée scolaire

La rentrée scolaire à l'école de Boussicats s'est bien déroulée, dans un climat serein que la en raison d'une meilleure visibilité sur le plan sanitaire, mais l'équipe pédagogique a été un peu déstabilisée par l'arrêt de Mme Levalet durant les 4 premières semaines de septembre.

Comme à chaque rentrée, des évaluations diagnostiques ont été réalisées dans toutes les classes pour identifier les besoins des élèves et définir des priorités d'apprentissage. En CP et en CE1, tous les élèves ont été soumis à des évaluations nationales « Repères ». Les résultats sont satisfaisants dans leur globalité mais font apparaître une hétérogénéité importante. Elles ont permis d'identifier les élèves faibles ou avec des besoins précis.

De manière générale, les priorités à travailler sont la compréhension (orale et écrite), ainsi que la résolution de problèmes, ainsi que la capacité à se concentrer.

Pour cela, différentes formes d'aides peuvent être apportées :

- l'aide de l'enseignant(e) en classe,
- les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC), qui ont lieu hors temps scolaire et qui permettent aux enseignants d'apporter une aide en cas de difficulté ponctuelle ou ciblée,
- l'aide du RASED : ce sont des enseignants spécialisés qui interviennent, à la demande de l'enseignant, dans la classe ou en dehors de la classe selon les besoins de l'enfant,
- le Programme de Réussite Éducative, mise en œuvre dans le cadre de la politique de la Ville, qui a démarré après les vacances de la Toussaint.

. l'accompagnement à la scolarité pour les élèves du CP au CM2 (1 groupe à Pierre et Marie Curie et 1 groupe à Théodore de Bèze)

Le contexte sanitaire

La rentrée 2022 n'est plus marquée par la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19. Le protocole sanitaire est au niveau socle (bleu), le plus bas. Il n'y a pas de restrictions.

Les travaux

La « salle beige » de Théodore de Bèze a été repeinte en blanc durant les vacances d'automne grâce à la mise en place d'un chantier jeune évoqué l'an dernier par Mme Miredin. La grande salle de Pierre et Marie Curie n'a pu être repeinte en blanc, les murs étant très hauts, cela posait un problème de sécurité.

3) Questionnement sur l'organisation des temps périscolaires

Une vraie problématique récurrente sur l'école: l'accueil des enfants sur la pause méridienne. Les enfants sont de plus en plus nombreux à déjeuner sur le site de Pierre et Marie Curie. Les enfants ont du temps pour manger mais il faut optimiser le temps afin que les cycle 3 (qui viennent en bus) reviennent sur Théodore de Bèze à l'heure. Souvent les enfants arrivent en retard de quelques minutes malgré les efforts des animateurs.

Depuis la rentrée, la mairie a mis en place une navette qui amène les enfants qui vont à l'étude jusqu'au centre de loisirs qui accueille ces derniers jusqu'à 18h30. Mais cette navette n'est pas utilisée car les parents sont doublement facturés : ils payent le forfait étude et celui du centre de loisirs.

Questions soulevées par les parents d'élèves

Les enfants continuent de se plaindre qu'ils disposent d'un temps très limité pour déjeuner.

Des parents peuvent-ils déjeuner à la cantine (en payant leur repas)?

Possibilité de demander aux parents qui le peuvent de venir chercher leurs enfants les jours où cela est possible afin d'alléger les effectifs?

Possibilité de rallonger le temps d'étude d'une demi-heure pour que les parents qui travaillent puissent récupérer leurs enfants dont les devoirs seraient faits.

Sylvie Jacquemard explique que l'organisation des temps périscolaires est optimisée par rapport au nombre d'enfants fréquentant la restauration scolaire.

Mme Kifle explique le problème des locaux par rapport au nombre croissant d'enfants. 165 élèves de l'école des Boussicats mangent à la cantine (215 environ en comptant les enfants de l'école Matisse). Le principe du self n'est plus respecté puisque chaque aliment est préparé en amont par les agents et servi aux enfants pour optimiser le temps. Elle invite les parents à venir voir ce qu'il en est.

M.Marmagne et Mme Miredin prennent en compte la possibilité d'allonger le temps d'accueil de l'étude puisque le dispositif mis en place actuellement ne satisfait pas les parents.

Un temps d'échange est intervenu sur la mutualisation des jeux dans la cour. L'équipe pédagogique estime qu'un travail doit être fait sur le respect du matériel commun. La mise à disposition de ces jeux nécessite d'être accompagnée et très encadrée afin de conserver ce matériel dans le temps.

4) Le règlement intérieur et la sécurité à l'école

Plan Vigipirate

Le Plan Vigipirate est actuellement porté au niveau 2 « Sécurité renforcée – risque attentat ». Les mesures qui en découlent sont les mêmes que celles qui étaient en vigueur à la fin de l'année scolaire 2021/2022.

Présentation du PPMS

Afin de se préparer à faire face aux différents risques qui pourraient survenir à l'école, deux PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) sont mis à jour tous les ans pour les deux sites :

- le PPMS « Risques Majeurs »
- le PPMS « Attentat - Intrusion »

Dans ce cadre, des exercices de sécurité obligatoires doivent être organisés avant les vacances de Noël, ils seront effectués au début du mois de décembre. Le choix portera sur des exercices de confinement.

Sécurité incendie

Un premier exercice (obligatoire lors du premier mois suivant la rentrée) a été effectué sur chaque site, les 13/10 et 14/10. Ils se sont bien déroulés. Les élèves ont tous évacué les bâtiments et rejoint les points de rassemblement en moins de 2 minutes.

Sécurité aux abords de l'école

Le stationnement et la circulation aux abords des deux sites de l'école aux heures d'entrée et de sortie des élèves sont des problèmes persistants.

Questions soulevées par les parents d'élèves

Problème de sécurité aux abords de l'école sur les deux sites (plus exacerbé sur Pierre et Marie Curie) : pratique de certains parents du « drive » d'enfants, gêne pour les piétons, moteurs qui continuent de tourner... Réévoquer avec la mairie un aménagement de la voirie Pierre Curie (évoqué avec mairie années précédentes) ?

Malgré de nombreux échanges et pistes soulevées lors des précédents conseils d'école, la situation n'évolue pas. Au problème de sécurité, s'ajoute celui de la civilité, ce qui impacte fortement le climat scolaire.

Mme Miredin rappelle que c'est un problème récurrent sur toutes les écoles d'Auxerre ; elle redit aussi la faiblesse des effectifs de forces de police (nationale et municipale) pouvant être mobilisées.

M.Marmagne rappelle que c'est un sujet qui est toujours à l'étude en mairie, une inversion de sens de circulation dans la rue Pierre et Marie Curie est envisagée. Mme Miredin évoque la possibilité d'un pedibus encadré par des parents volontaires qui partirait du parking du supermarché voisin.

Le règlement intérieur de l'école

Le projet de règlement intérieur est présenté.

Le règlement intérieur est adopté, il sera communiqué à l'ensemble des familles.

7) Les trois axes du projet d'école 2021/2024

La directrice présente ces trois axes du projet d'école 2021/2024, qui s'articulent autour des trois priorités départementales suivantes :

- Mettre le travail en équipe au service de l'amélioration des résultats des élèves dans le domaine de la compréhension.
- Garantir à tous les élèves un parcours fluide, sécurisé et cohérent.
- Améliorer le vivre ensemble dans et autour de l'école.

Ce dernier axe sera particulièrement à travailler sur cette année au regard des différents problèmes de violence rencontrés avant les vacances dans les classes de CM2. La mise en place de récréations séparées est vécue comme un punishment collective pour certains parents. Leur enfant perdrait toute envie de venir à l'école car il ne voit pas les copains de l'autre classe.

La directrice rappelle que ce dispositif reste temporaire mais nécessaire pour le moment, afin d'apaiser les tensions entre certains élèves. Des réunions pédagogiques sont prévues pour trouver des solutions plus pérennes.

8) La coopérative scolaire

Elle vise à financer des projets coopératifs ou à acquérir du matériel qui bénéficiera directement aux élèves. Elle sera gérée cette année par Mme Marguet.

Au 1^{er} septembre, le solde était de 2707,31 euros.

Les participations volontaires des familles à la rentrée s'élèvent à 3117 euros. L'équipe pédagogique remercie l'ensemble des familles pour cette participation qui permettra de financer :

- une partie du projet 100 % chorale
- des jeux pour la cour de récréation
- des intervenants sportifs
- des sorties scolaires

Questions diverses

Les enseignants et les représentants des parents d'élèves s'inquiètent de la question de la prise en charge des transports pour les différents projets qui seront conduits.

Mylène LEVALET
P/O Magali MARGUET

Olivier AMIARD, secrétaire de séance

